



## Succession grand mère suite refus succession père?

Par **JackBauer31320**, le **09/04/2010** à **11:38**

Bonjour,

Mon père est décédé il y a bientôt 2 ans. Nous avons tous, mes frères et soeurs et moi même refusé la succession car mon père avait quelques problèmes financiers (réglés à ce jour entre banques et assurances).

J'ai appris il y a peu que ma grand mère paternelle (que nous n'avons jamais connu à cause d'embrouilles entre elle et mon père) était décédée en laissant un petit patrimoine derrière elle.

Mon oncle (le demi frère de mon père) que je ne connais pas non plus nous a contacté pour nous en faire part.

Là où les choses se compliquent, c'est que la part que nous "devrions" nous partager est celle de mon père mais comme nous avons refusé sa succession, on se pose des questions sur la suite...

Qu'en pensez vous?

Y a t'il moyen d'hériter d'un grand parent même si on a refusé la succession de son parent direct?

Doit on revenir sur son refus et si oui, quelles sont les modalités? L'héritage peut il être direct entre grands parents et petits enfants?...

Si vous avez des infos sur tout ça, ce serait sympa!

Merci infiniment!

Par **dobaimmo**, le **10/04/2010** à **17:58**

Bonjour

Visiblement votre grand mère est décédée après votre père :

vous venez donc par représentation de votre père et pouvez accepter cette nouvelle succession, alors même que vous avez refusé celle de votre père.

sans testament de votre grand mère, votre oncle héritera de 1/2 et chacun de vous de 1/6 (représentant au total l'autre moitié)

Si par contre votre grand mère était décédée avant votre père, la situation serait différente.

Cordialement

Par **JackBauer31320**, le **19/04/2010** à **13:16**

Bonjour et un grand merci pour votre réponse qui me rassure quant à la suite de tout ceci...  
Bonne journée!

Par **dobaimmo**, le **20/04/2010** à **06:10**

attention quand même à bien demander au notaire s'il a la réponse du conseil général sur les éventuels prestations sociales récupérables sur succession qui diminueraient notablement le petit pécule....  
cordialement